

Fiche de données de sécurité

Bore liquide 10 % (CAN)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit : Bore liquide 10 % Numéro d'unité/ID produit : 1464980, 1464981 Nom commun: Engrais de bore liquide

Description chimique: Solution aqueuse de polyborate

Produit d'engrais - Consulter l'étiquette du produit pour les directives d'utilisation complètes. Usages recommandés :

Restrictions d'utilisation : Consulter l'étiquette du produit pour toutes restrictions d'utilisation potentielles.

Fabriqué pour :

WINFIELD SOLUTIONS, LLC

C.P. 64589

St. Paul, MN 55164-0589, USA

Fournisseur initial: WINFIELD UNITED CANADA, ULC

101-302 Wellman Lane

Saskatoon, Saskatchewan S7T-0J1, CAN

1-306-249-5112

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR URGENCE MÉDICALE :

1-877-424-7452 (24 heures)

EN CAS D'URGENCE, FUITE, INCENDIE, EXPOSITION OU ACCIDENT, APPELER:

CHEMTREC 1-800-424-9300 (24 heures)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

APERCU D'URGENCE : Liquide clair, légèrement jaune avec une odeur d'amine poissonneuse. Le produit peut causer une carence en oxygène dans les espaces clos. Voir effets sur la santé ci-dessous.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

Yeux: Peut provoquer une irritation importante des yeux, incluant de la rougeur et de l'inflammation.

Peau: Un contact immédiat peut causer de l'irritation. L'exposition répétée peut conduire à des démangeaisons, des éruptions cutanées, une dermatite ou d'autres réactions.

Inhalation: L'inhalation du brouillard peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures et avoir des effets sur le système nerveux

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion pourrait avoir des effets négatifs sur les reins et le foie.

Conditions préexistantes: Les conditions préexistantes respiratoires peuvent être aggravées par l'exposition à des brouillards.

Effets chroniques sur la santé : L'ingestion de grandes quantités pourrait entraîner des problèmes de fertilité ou nuire à l'enfant à naître.

Peut causer des dommages aux reins, au foie ou au système nerveux central par inhalation ou ingestion prolongée ou répétée.

NTP: Non listé CIRC: Non listé OSHA: Non listé Cancérogénicité

CLASSIFICATION DU SIMDUT 2015 : Catégorie 4 de toxicité par inhalation aiguë, catégorie 2 d'irritant cutané, catégorie 2A d'irritant oculaire, catégorie 2 de toxicité reproductive, catégorie 2 de toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

MENTION D'AVERTISSEMENT: ATTENTION

MENTIONS DE DANGER:

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus par ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les reins, le foie et le système nerveux central à la suite d'une inhalation ou d'une ingestion répétée ou

prolongée.

Pourcentage du produit avec une toxicité inconnue : 0 %

CONSEILS DE PRUDENCE :

Prévention: Ne pas respirer les brouillards ou les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver

les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et une protection du visage. Lire et suivre les instructions sur l'étiquette avant utilisation. Ne pas manipuler

avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Intervention: En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

> confortablement respirer. Appeler un centre antipoison (1-877-424-7452) ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement en cas de malaise. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.

> > Suite à la page suivante



En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

Stockage: Stocker dans un endroit sécurisé.

Élimination : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

	SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS			
Ingrédient		% (poids)	Num. registre CAS	
Acide borique		57,15 %	10043-35-3	
2-aminoéthanol		20,0 %	141-43-5	
Voir la section 8 pour les limites d'exposition.				

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Éloigner la victime de la zone contaminée vers l'air frais et aider la respiration au besoin. En cas d'irritation ou

d'étourdissements, consulter un médecin.

Ingestion: Consulter un médecin ou appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par un

centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

Yeux: Rincer les yeux avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Soulevez les paupières pour faciliter l'irrigation. Le

cas échéant, enlever les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer. Consulter un médecin si

l'irritation persiste.

Peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau avec de l'eau, puis laver avec de

l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour le feu environnant.

Procédures de lutte contre l'incendie: Porter un appareil respiratoire isolant NIOSH/MSHA et une combinaison complète contre le feu. Endiguer la zone pour éviter tout déversement et contamination des sources d'eau. Éliminer l'eau de lutte contre les incendies plus tard. Éviter de respirer les vapeurs; rester sous le vent.

Produits de combustion dangereux : Des gaz toxiques peuvent être formés dans la situation d'un incendie. Du monoxyde de carbone et d'autres asphyxiants peuvent se former également.

Incendie et explosion inhabituels : Si de l'eau est utilisée pour combattre l'incendie ou refroidir les contenants, empêcher son écoulement par endiguement pour prévenir la contamination des réserves d'eau.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Voir la section 8 pour les équipements de protection individuelle à porter lors du confinement et du nettoyage d'un déversement concernant ce produit.

Précautions environnementales : Ne pas permettre au produit déversé de pénétrer dans les réserves d'eau.

Méthodes de confinement : Contenir le liquide déversé en endiguant avec du sable ou de la terre.

Méthodes de nettoyage : Couvrir le déversement avec un matériau absorbant inerte comme du sable, de la vermiculite ou autre matériau approprié. Aspirer, pelleter ou balayer le matériau et le placer dans un conteneur pour l'élimination. Ne pas placer le produit déversé dans son contenant original.

Autre information: Aucune connue.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Nettoyer immédiatement les déversements qui se produisent lors de la manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Observer une bonne hygiène après l'utilisation de ce matériau, surtout avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou de se maquiller.

Stockage: Stocker dans une zone sécurisée bien ventilée. Conserver le contenant bien fermé. L'acier galvanisé, le cuivre et les alliages à base de cuivre (p. ex., du laiton ou du bronze) ne devraient pas être mis en contact avec ce matériau.

Température minimale de stockage: 0 °C (32 °F)

SECTION 8 : MEASURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Composant: OSHA PEL ACGIH TLV NIOSH REL

Date de révision : 11 – sept. – 2017 2 de 5

Acide borique (NUM. CAS 10043-35-3)		2 mg/m3 (TWA) 6 mg/m3 (STEL)	
2-aminoéthanol (NUM. CAS 141-43-5)	3 ppm, 6 mg/m3 (TWA)	3 mg/m3 (TWA)	3 ppm, 8 mg/m3 (TWA)
	6 ppm, 15 mg/m3 (STEL)	6 mg/m3 (STEL)	6 ppm, 15 mg/m3 (STEL)

Protection respiratoire: L'inhalation de ce produit peut causer l'irritation des voies respiratoires ou potentiellement des étourdissements ou de la somnolence. Lors de la manipulation de ce produit et lorsqu'une exposition à un brouillard ou une pulvérisation de ce dernier est possible, porter un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH avec des cartouches pour les vapeurs organiques.

Contrôles d'ingénierie : Aération locale : Fournir des systèmes centraux ou locaux d'aération aspirante afin de maintenir les

concentrations dans l'air inférieures aux limites PEL de l'OSHA ou à d'autres limites d'exposition

spécifiées. Une ventilation locale est préférable.

Gants de protection: Ce produit peut causer une irritation de la peau. Porter des gants de protection chimique pour éviter l'exposition de la

Protection des yeux : Pour éviter tout contact avec les yeux, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou des lunettes de sécurité et un écran facial complet. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection pour les yeux. Une douche oculaire d'urgence ou un approvisionnement en eau doit être facilement accessible dans la zone de travail.

Autres vêtements ou équipement de protection : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures résistantes aux produits chimiques et des chaussettes pour éviter le contact avec la peau.

Pratiques de travail/hygiène : Ne jamais manger, boire, ni faire l'usage du tabac dans les zones de travail. Observer une bonne hygiène après l'utilisation de ce matériau, surtout avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou de se maquiller.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide Densité $(H_2O = 1)$: 1,32 – 1,34 (typique)

Point de fusion/Point de congélation : Pression de vapeur (mm Hg): Non déterminé 0 °C (32 °F) Densité de vapeur (air = 1) : Non déterminé Plage/point d'ébullition : > 93 °C (200 °F) 7.8 - 8.4Solubilité dans l'eau (% poids) : Miscible : Hq

Viscosité: Non déterminé Point d'éclair : Non déterminé

Apparence et odeur : Liquide clair, légèrement

> iaune avec une odeur poissonneuse d'amine.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Aucune connue.

Stabilité chimique : Le produit est stable à la température et à la pression ambiante, dans des conditions de stockage et de manutention

normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune ne devrait se produire.

Conditions à éviter : Chaleur extrême

Matériaux incompatibles: Agents oxydant forts, bases et acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de bore

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

Effets sur les yeux : Peut provoquer une irritation oculaire importante, basé sur les données de composantes.

Effets sur la peau: DL50 estimée = 2070 mg/kg (basé sur les données des composantes); peut causer une irritation de la

peau basé sur les données des composantes

Effets d'inhalation aigus : Peut provoquer une irritation respiratoire et des effets sur le système nerveux central, basé sur les

données des composantes

DL50 estimée = 2882 mg/kg (basé sur les données des composantes) Effets oraux aigus :

Toxicité des organes cibles Les composantes ont démontré une toxicité au système nerveux central, reins et foie après des doses

spécifiques : répétées. Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

Effets chroniques: Il a été démontré que l'acide borique a un effet sur la fertilité masculine et le développement d'un enfant

à naître. Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

Cancérogénicité: Il n'est pas prévu qu'il soit carcinogène basé sur les données des composantes. Mutagénicité: Il n'est pas prévu qu'il soit mutagène basé sur les données des composantes. Tératogénicité: Il n'est pas prévu qu'il soit tératogène basé sur les données des composantes.

Suite à la page suivante

Toxicité reproductive : Il a été démontré que l'acide borique a un effet sur la fertilité masculine et le développement d'un enfant

à naître. Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ:

Yeux: Peut provoquer une irritation importante des yeux, incluant de la rougeur et de l'inflammation.

Peau : Un contact immédiat peut causer de l'irritation. L'exposition répétée peut conduire à des démangeaisons, des éruptions cutanées,

une dermatite ou d'autres réactions.

Inhalation : L'inhalation du brouillard peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures et avoir des effets sur le système nerveux

central.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion pourrait avoir des effets négatifs sur les reins et le foie.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

RÉSUMÉ ENVIRONNEMENTAL : Non déterminé

DONNÉES SUR L'ÉCOTOXICITÉ :

Toxicité chronique et aiguë sur les poissons : Non déterminé
Toxicité aiguë chez l'invertébré aquatique : Non déterminé
Toxicité des plantes aquatiques : Non déterminé
Toxicité aiguë et prolongée des oiseaux : Non déterminé
Toxicité abeille : Non déterminé

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX:

Absorption/Mobilité Sol : Non déterminé
Persistance et dégradabilité non déterminées : Non déterminé
Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé
Autres effets néfastes : Non déterminé

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets: Éliminer en conformité avec les lois et règlements provinciaux, locaux et fédéraux.

Contenant : Triple rincer et recycler le récipient ou en disposer en conformité avec les lois et règlements provinciaux, locaux et fédéraux.

	SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
DOT:	Non réglementé		
IMDG :	Non déterminé		
IATA:	Non déterminé		
TMD:	Non réglementé		

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Inventaire TSCA: Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

Liste intérieure des substances : Tous les composants sont inscrits sur la liste LIS.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

ÉVALUATION DES	Santé	2
DANGERS NFPA	Inflammabilité	1
	Réactivité	0
	4= Sévère 3= Élevée	2= Modéré 1= Léger 0= Minimum

Avertissement : Les informations présentées ici sont basées sur les données disponibles provenant de sources fiables et exactes au meilleur de la connaissance de Winfield Solutions. WinField Solutions, LLC ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ce produit. Rien ici ne peut être interprété comme recommandant toute

Suite à la page suivante

Date de révision : 11 – sept. – 2017 4 de 5

pratique ou tout produit en violation de toute loi ou toute réglementation. L'utilisateur est le seul responsable de déterminer la pertinence de tout matériau ou produit dans un but précis et d'adopter des mesures de sécurité appropriées. Nous déclinons toute responsabilité pour blessures ou dommages résultant de toute utilisation abusive de la matière ou du produit décrit ici.

Date de révision : 11 septembre 2017 Remplace le document en date du : 28 mars 2017

Sections révisées : 1,4